

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 87 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 7 Absent(s) excusé(s) : 9 Absent(s) : 3</i>
---	--	---

Date de convocation : 17 novembre 2020

Vote(s) pour : 94
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 23 novembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-11-23-CC-6 :

Fonds de concours : Attribution d'une deuxième tranche 2020 - Modification du règlement de gestion et d'attribution des fonds de concours.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

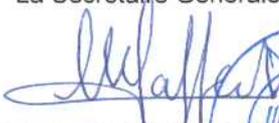
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 mars 2017 portant mise en place des fonds de concours et approbation du règlement d'attribution des fonds de concours,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 24 juin 2019 portant modification du règlement d'attribution des fonds de concours,
VU le Budget Primitif 2020 approuvé par le Conseil métropolitain du 27 janvier 2020,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 27 janvier 2020 attribuant des Fonds de Concours aux communes pour un montant de 186 324 €,
CONSIDERANT les projets d'investissement des communes éligibles aux fonds de concours conformément au règlement d'attribution des fonds de concours de Metz Métropole,
CONSIDERANT l'impact de la crise sanitaire sur les délais de réalisation des opérations communales bénéficiant d'un fonds de concours,
CONSIDERANT les besoins en trésorerie des communes pour financer leurs investissements,

DECIDE d'attribuer, pour l'année 2020, un fonds de concours aux communes, selon le tableau présenté en annexe, en vue de participer au financement de leurs projets d'investissement,
DECIDE d'affecter un montant de 78 607 € sur l'autorisation de programme de 0,7 million € ouverte au budget 2020,

DECIDE de prolonger d'une année le délai de caducité des fonds de concours et de modifier comme suit l'article 9 du règlement d'attribution : " ...la commune bénéficiaire dispose d'un délai allant jusqu'au 31 décembre suivant le troisième anniversaire de ladite délibération pour achever les travaux et solliciter le paiement du fonds de concours... ",

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'attribution de fonds de concours avec chaque commune bénéficiaire.

Pour extrait conforme
Metz, le 24 novembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



FONDS DE CONCOURS 2020

TABLEAU DE SYNTHESE DES DEMANDES
PRESENTEES A LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU 8 octobre 2020

N°	Commune porteuse du projet	Projet inter-communal	Avec la commune de	Répartition	Nom du projet	Montant du projet TTC	Date de début	Date de fin	Proportion de la commission Montant du FDC 2020	Observations
1	Vernéville	Non	Sans objet	-	Remplacement de l'éclairage public à la salle polyvalente	5 400	août-20	août-20	2 257	
2	Chesny	Non	Sans objet	-	Réalisation d'une passerelle a u-dessus de l'ouvrage d'écrtage des crues du ruisseau Saint Pierre à Chesny.	30 470	janv.-20	juin-20	8 927	
3	Chesny	Non	Sans objet	-	Remplacement des luminaires des rues principale et du Pré Fleuri par des luminaires de type LED	6 274	déc.-19	juin-20	2 622	Second projet 2020 / 4ème projet de la mandature
4	Noisseville	Non	Sans objet	-	Aménagement d'un local technique pour les services municipaux	156 000	année 2021	année 2021	35 947	
5	Noisseville	Non	Sans objet	-	Réfection de la cour d'école	69 034	1er trim 2021	1er trim 2021	28 854	
Total									78 607	

Total des Fonds de concours attribués lors de la Commissions du 10 décembre 2019
Reliquat sur l'enveloppe de 0,7 million d'euro inscrite au Budget 2020

186 324
435 069

Résumé de l'acte
057-200039865-20201123-2020-11-DC6-DE

Numéro de l'acte : 2020-11-DC6
Date de décision : lundi 23 novembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Fonds de concours : Attribution d'une deuxième tranche 2020 - Modification du règlement de gestion et d'attribution des fonds de concours
Classification : 7.8 - Fonds de concours
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 26/11/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201123-2020-11-DC6-DE
Document principal : 99_DE-6.pdf

Pièces jointes :

99_DE-LISTE ELUS votes.pdf

Historique :

25/11/20 18:09	En cours de création	
25/11/20 18:10	En préparation	Catherine DELLES
26/11/20 14:27	Reçu	Catherine DELLES
26/11/20 14:27	En cours de transmission	
26/11/20 14:29	Transmis en Préfecture	
26/11/20 14:32	Accusé de réception reçu	